



# FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC

## COMITE DEPARTEMENTAL DU RHÔNE

Préfecture du Rhône N° 11638

Siège social : 8bis Rue Thévenet 69004 LYON

Correspondance : 30C rue F. Chirat - 69100 Villeurbanne

### STAGES DEPARTEMENTAUX

Le Comité Départemental du Rhône organise durant la saison 2012-2013 des stages de perfectionnement pour jeunes et adultes (dans la limite des places disponibles). Ces entraînements se veulent un complément du travail fait en club.

Les séances s'inscrivent dans une démarche sportive (notion d'échauffement, d'étirement, de volume de flèches...). Elles sont encadrées par Yann Marlin, Thierry Maschio et Stéphanie Regis.

Elles ont pour objectifs :

- Le développement de l'autonomie de l'archer dans ces entraînements
- L'acquisition des fondamentaux techniques
- Le réglage du matériel classique et poulie
- La préparation à la compétition des disciplines salle et FITA...

<b>Saison salle (14h - 17h )</b>	
Samedi 20 octobre 2012	<b>Samedi 19 janvier 2013</b>
<b>Samedi 03 novembre 2012</b>	Samedi 26 janvier 2013
Samedi 10 novembre 2012	Samedi 02 février 2013
<b>Samedi 01 décembre 2012</b>	Samedi 16 février 2013
Samedi 05 janvier 2013	

  

<b>Saison extérieure (14h - 17h)</b>
Le calendrier extérieur sera donné pendant l'année (6 séances)

**Les entraînements auront lieu à St Priest et Givors. Les groupes sont à définir.**

**Tarif annuel :** Adultes et Juniors : 110€ ; Jeunes (Benjamins,minimes,cadets) : 60€

<p><b>Rentrée des stages 2012-2013:</b> Samedi 20 Octobre 14h Gymnase Nelson Paillou 23 Avenue de Pressensé 69008 Lyon</p>
--

#### Conditions d'inscription :

Etre licencié FFTA (certificat médical à jour) - Posséder son matériel (8 flèches identiques minimum) - Participer à des compétitions - Autorisation parentale (à remplir sur place le premier jour).

Inscriptions et renseignements : : [thierrymaschio@yahoo.fr](mailto:thierrymaschio@yahoo.fr) ou [yann.marlin@free.fr](mailto:yann.marlin@free.fr)

**La préinscription par courriel est obligatoire.**

**L'inscription et le règlement PAR CHEQUE UNIQUEMENT ont lieu sur place le jour de la rentrée.**

**Les places sont limitées à 36.**

La priorité sera donnée aux :

- jeunes
- archers les plus motivés et désirant s'investir, ou déjà investis, dans des compétitions qualificatives
- archers assidus et intégrés de l'année précédente
- aux premiers préinscrit